

LUNDI**MARDI****MERCREDI****JEUDI** **VENDREDI****SAMEDI**

salle MVT

salle MVT

Mimoun

salle MVT

salle MVT

salle MVT

salle MVT

18H00-19H15 ^{NEW}**Street Jazz**

A partir de 11 ans

17H00-18H00

Hip Hop Junior

7-10 ans

17H00-17H45

Break Initiation

6-7 ans

15H00-16H00

Pilates Femmes Enceintes

Adultes

10H30-11H30 ^{NEW}**Barre au sol**

Adultes

17H00-18H00 ^{NEW}**Eveil à la Danse**

4-6 ans

10H00-11H15

Yoga

Adultes

19H15-20H30 ^{NEW}**Modern Jazz**

A partir de 11 ans

18H00-19H00

Hip Hop Ados
groupe A

11-16 ans

17H45-18H45

Break Junior

8-10 ans

16H00-17H00

Eveil à la Danse

4-6 ans

11H30-12H30 ^{NEW}**Classique**

Senior

18H00-19H00 ^{NEW}**Hip Hop Junior**

7-10 ans

11H30-12H30

Jazz Cabaret

Adultes

20H30-22H00 ^{NEW}**Modern Jazz**

Adultes

19H00-20H30

Hip Hop Ados
groupe B

11-16 ans

18H45-19H45

Break Ados

11-16 ans

17H00-18H00 ^{NEW}**Modern Jazz**

7-10 ans

17H30-18H30

Classique

8-10 ans

19H00-20H00 ^{NEW}**Hip Hop Ados**

11-16 ans

15H30-16H30

Classique
Classe Concours

à partir de 8 ans

20H30-21H30

Fitness

Adultes

19H45-20H15 ^{NEW}**Break Perfectionnement**

11-16 ans

18H00-19H00 ^{NEW}**Afrovibe Ados**

11-16 ans

18h30-19h30

Classique 1ère année pointes

11-14 ans

20H00-21H30 ^{NEW}**Hip Hop Adultes**

Adultes

16H30-17H30

Yoga Fit

Adultes

20H15-21H15

Circuit Training

Adultes

19H00-20H00

Pilates

Adultes

19H30-21H00

Classique Ados

14-17 ans

20H00-21H00

Afrovibe

Adultes

21H00-22H30

Classique

Adultes

salle MVT

21 rue de l'Eglise, 95170 Deuil-la-Barre

Mimoun

Complexe Alain Mimoun

4 rue de la Sourde, 951700 Deuil-la-Barre

Inscription Mouvement MVT Saison 2023/2024 - 11 Septembre 2023 au 23 Juin 2024

Nom & Prénom

Date de naissance

Adresse

E-mail

Téléphone

Pour les personnes mineures, merci d'indiquer les coordonnées du responsable légal :

Nom & Prénom du responsable légal

Téléphone

J'autorise l'association Mouvement MVT à utiliser sur différents supports de communication mon image ou celle de mon enfant.

Merci de cocher la ou les activités auxquelles vous souhaitez vous inscrire :

LUNDI /salle MVT

- Street Jazz Ados 11 ans et +
- Modern Jazz Ados 11 ans et +
- Modern Jazz Adultes

MARDI /Mimoun

- Break Initiation 6-7 ans
- Break Junior 8-10 ans
- Break Ados 11-16 ans
- Perfectionnement Break
- Circuit Training Adultes

MARDI /salle MVT

- Hip Hop Junior 7-10 ans
- Hip Hop Ados débutant 11-14 ans
- Hip Hop Ados intermédiaire 11-14 ans
- Fitness Adultes

MERCREDI /salle MVT

- Pilates Femmes Enceintes
- Eveil à la Danse 4-6 ans
- Modern Jazz 7-10 ans
- Afrovibe Ados 11-16 ans
- Pilates Adultes
- Afrovibe Adultes

JEUDI /salle MVT

- Classique Senior
- Barre au sol
- Classique 8-10 ans
- Classique 1ère année de pointes 11-14 ans
- Classique Ados 14-17 ans
- Classique Adultes

VENDREDI /salle MVT

- Eveil à la Danse 4-6 ans
- Hip Hop Junior 7-10 ans
- Hip Hop Ados 11-16 ans
- Hip Hop Adultes

SAMEDI /salle MVT

- Yoga Adultes
- Jazz Cabaret Adultes
- Yoga Fit
- Classique Classe Concours



REGLEMENT INTERIEUR Mouvement MVT Saison 2022-2023

Article 1 - Le présent règlement intérieur vient en complément des statuts de l'association. Il ne pourra être modifié que sur proposition du conseil d'administration. Il sera validé lors de l'assemblée générale.

Il sera obligatoirement signé par les adhérents, ainsi que par leurs parents / tuteurs pour les mineurs.

Article 2 - Tout adhérent de l'association prend l'engagement de respecter :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'association
- Le règlement intérieur des locaux mis à la disposition de Mouvement MVT
- Les horaires d'entraînements étant définis en début d'année, nul ne peut se soustraire à l'une des séances sans motif valable. Tout adhérent mineur ne devra pas quitter la salle avant la fin du cours sans autorisation préalable des parents
- Les parents ou tuteurs des enfants mineurs s'engagent à lui faire respecter les règles de ce présent règlement

Article 3 - La ponctualité sera de rigueur. Tout adhérent arrivant 10 minutes après le début de la séance, sans motif valable, peut en être exclu sur décision du professeur.

Article 4 - Une tenue correcte et adaptée à la pratique de l'activité est exigée : Maillot et legging / jogging ou survêtement. Une paire de baskets propre et réservée à la pratique en salle est obligatoire.

Article 5 - Les adhérents s'engagent à avoir une attitude exemplaire dans le cadre de toutes activités (et manifestations) pratiquées au sein de l'association. Aucun écart de comportement et/ou de langage ne sera toléré. Tout propos antisportif, injurieux, raciste ou sexiste sera sanctionné selon sa gravité. Nous demandons également aux adhérents et aux parents des adhérents de respecter le voisinage alentours.

Article 6 - Les professeurs et les membres du conseil d'administration se réservent le droit d'exclure momentanément ou définitivement tout adhérent déviant de ces recommandations par l'intermédiaire d'un conseil de discipline.

Article 7 - L'abonnement (cotisation + adhésion) versé à l'association est définitivement acquise, même cas en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

Article 8 - Assurances / responsabilité :

- Mouvement MVT décline toute responsabilité en cas de perte ou de vols d'objets dans le cadre de ses activités
- Les adhérents sont invités à vérifier individuellement les limites des garanties dont ils bénéficient, et à souscrire à une assurance individuelle

Article 9 - Un cours d'essai pourra être effectué en début d'année, il ne réserve en aucun cas de place au cours souhaité. Les places sont limitées et réservées exclusivement par le règlement du montant total de son abonnement (cotisation + adhésion). Le règlement de l'abonnement peut s'effectuer par chèque (possible en 4 fois - préciser les dates d'encaissement au dos de chaque chèque), en espèces ou en carte bleue.

Article 10 - Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du professeur et le remettre à celui-ci. En cas d'absence du professeur 15 minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée. La responsabilité de l'association s'arrête dès la fin du cours.

Article 11 - Le présent règlement ne vise en aucun cas à restreindre les libertés des adhérents, mais à permettre l'amélioration des conditions de travail, quelquefois défectueuses par la suite d'exagération manifeste. Nous souhaitons qu'au sein de l'association, chacun puisse se détendre mais aussi travailler efficacement.

Article 12 - Droits à l'image / publication

L'utilisation, la publication et la reproduction de photos et prises de vue des adhérents devra être strictement conforme aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et en particulier de son article 34. Chaque adhérent, ou parent d'adhérent, peut refuser le droit à l'image. Auquel cas, il faudra le préciser au moment de l'inscription.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »



QUESTIONNAIRE DE SANTE

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION DE SANTE POUR LES MINEURS

A remettre au Centre de Danse

MOUVEMENT MVT

(en main propre ou par mail à mouvement.pro@gmail.com)

Ne pas joindre le questionnaire de santé

Je soussigné M/Mme :

Prénom : Nom :

Exerçant l'autorité parentale sur :

Prénom : Nom :

Atteste qu'elle/il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

ATTESTATION DE SANTE POUR LES MAJEURS

A remettre au Centre de Danse

MOUVEMENT MVT

(en main propre ou par mail à mouvement.pro@gmail.com)

Ne pas joindre le questionnaire de santé

Je soussigné M/Mme :

Prénom : Nom :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature

LISTES DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Attestation responsabilité civile
- Certificat médical de moins de 3 ans ou attestation de santé
- Règlement intérieur signé
- Règlement de l'abonnement
- Chèque de caution de 15€ pour les costumes